

redoutables. En 1745, le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre George II et généralissime de troupes alliées, établit à Vilvorde le quartier général de toute son armée, qui campa derrière le canal de Willebroeck, de juillet à octobre. On augmenta considérablement les fortifications de la ville et du château, qui cependant ne firent pas une grande résistance l'année suivante. Pendant le siège de Bruxelles, le marquis de Contades s'étant présenté devant ses murs, la ville se rendit le 2, et le château le 6; la garnison, qui se composait de 256 soldats hollandais, fut faite prisonnière. — Le 7 avril, 700 à 800 hommes de la garnison autrichienne de Malines y entrèrent par surprise; les Français, au nombre de 500 hommes environ, eurent à peine le temps de se retirer dans le château.

Depuis cette époque, Vilvorde a constamment joui d'un calme complet. — En 1776, la démolition de son château, qui fut remplacé par une maison de détention, éloigna pour jamais les dangers qu'un siège pouvait lui faire courir. Vers ce temps, on s'efforça d'y ranimer l'industrie, et, en effet, plusieurs grandes manufactures s'y établirent. Sous le règne de Joseph II, qui visita cette ville en 1781, en se rendant de Malines à Louvain, q. q. pêcheurs hollandais vinrent se fixer dans ses murs et se firent recevoir dans la bourgeoisie. Bientôt survint l'invasion française, qui dépouilla Vilvorde de sa chambre de tonlieu, de ses couvents, de son rang de chef-lieu de mairie. Alors fut créé le canton de Vilvorde; plus tard, en l'an VIII, une justice de paix y fut instituée.

Filfurd, 779, 844; *Filfort*, 947, 1154; *Fillefurt*, 972; *Filfurt*, 1122; *Filforda*, 1192; *Filjorden*, XIII^e, XIV^e et XV^e s.; *Filford*, 1245; *Filvorde*, 1252; *Vilvoerden*, 1410, *Vilvoirden*, 1641; *Vilvorden*, 1339, 1420.

Population en l'année 1783, — 2,332 habitants.
 » » » 1815, — 2,822 »
 » » » 1840, — 4,810 »
 » » » 1890, — 11,700 »
 » » » 1910, — 16,125 »

1914. — Vilvorde a eu 33 maisons incendiées et 179 pillées; 6 habitants ont été tués.

VINALMONT, comm. de la prov. de Liège, sit. sur la route de Huy à Tirlemont; à 6 1/2 kil. de Huy, à 2 kilom. d'Antheit, et à 199 m. d'altitude (seuil de l'église).

Population 1,498 habitants; — sup. 1,067 hectares. Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Huy. — Ev. de Liège.

Sol argilo-sablonneux, marécageux et calcaire; — minéral de fer; agriculture. Houillères. Cours d'eau: la Méhaigne, affl. de la Meuse; deux ruisseaux.

Ci-devant pays de Liège. — Vinalmont dépendait de la cour de justice de Wanze et faisait vraisemblablement partie de l'ancien comté de Moha, cédé au XIII^e s. à l'évêque de Liège. — Le duc de Marlborough campa à Vinalmont en octobre 1705. — Cette localité semble avoir tiré son nom des vignes qui s'y cultivaient autrefois.

Population en l'année 1815, — 681 habitants.
 » » » 1840, — 1,146 »
 » » » 1890, — 1,470 »
 » » » 1910, — 1,495 »

Château de Vinalmont. — De la terrasse, qui domine la vallée de la Meuse à une grande hauteur, la vue embrasse de vastes horizons et s'étend parfois à plus de 30 kil. de distance. C'est là que les armées de Louis XIV avaient établi leur camp lorsque, pendant les années 1693, 1694 et 1705 elles vinrent, à différentes reprises, assiéger ou défendre la ville de Huy. — Les troupes françaises, commandées par le Dauphin, ayant sous ses ordres les maréchaux de Luxembourg, de Villeroi, de Boufflers et le duc de

Camille, campèrent à Vinalmont du 24 juillet au 10 août 1694. On distingue encore les travaux de terrassement et de retranchement exécutés alors, pour fortifier ce campement et le mettre à l'abri de toute surprise de la part des armées alliées.

VINDERHOUTE, comm. de la prov. de Fl. Or., sit. sur la route de Gand à Bruges; à 7 1/2 kil. de Gand et de Sleidinge, à 4 kil. de Mariakerke et de Lovendegem, à 5 1/2 kil. de Tronchiennes, à 6 1/2 kil. d'Evergem et de Wondelgem.

Population 915 habitants; — sup. 387 hectares. Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Gand. — Ev. de Gand.

Terrain uni; sol argileux, sablonneux et marécageux; — agriculture. Filage et tissage de lin; fabr. de chicorée.

Cours d'eau: le canal de Bruges; la Calene. En 937, *villa Vindreholt*; en 1019-1030, *Vinderholt*; en 1121, *Venderholt*; en 1190, *Vinderhod*; en 1220, *Winderhout*.

La seigneurie de Vinderhoute peut compter parmi les plus anciennes et les plus importantes du comté de Flandre. Wellemi de *Venderhod* vivait au XII^e s. Après avoir appartenu aux de Laval, on suppose que la seigneurie de Vinderhoute a été donnée en engagement au XIII^e s.; toutefois avant la fin du XV^e s. elle appartenait de nouveau aux de Laval. Jean de Laval vendit cette terre, en 1508, à Jean, seigneur de Proissy, baron de Bouve.

Sous Charles V, le conseiller Liévin van Pottelsberghe, receveur-général des domaines de Flandre et seigneur de ce lieu, en fit reconstruire le château. Son fils François, qui lui succéda, mourut en 1544 sans héritiers, et la seigneurie de Vinderhoute échut à son cousin Corneille Wouters; plus tard, elle passa, avec Meerendree, et d'autres seigneuries, aux familles Le Poivre et De Carnin.

Jean Wauters, chevalier, seigneur de Vinderhoute, Merendree, épousa Eléonore Bernard Calonne, dame d'Eeke. Leur fille Jeanne, épouse de Adolphe van Maldeghem, seigneur de Houtzele, trépassa en 1644.

De la seigneurie de Vinderhoute relevaient de nombreux arrière-fiefs.

On exerçait à Vinderhoute la justice à tous les degrés.

L'ancienne église, fort délabrée, fut abattue en 1854; une nouvelle, plus grande, en style moderne, la remplace aujourd'hui. La plupart des pierres sépulcrales ont été conservées. On y conserve une magnifique croix de procession du XIII^e siècle.

Le curé de Vinderhoute, Gillis De Meyer, fut brûlé vif à Gand, le 4 avril 1568, pour avoir assisté aux réunions des gueux.

Population en l'année 1815, — 629 habitants.

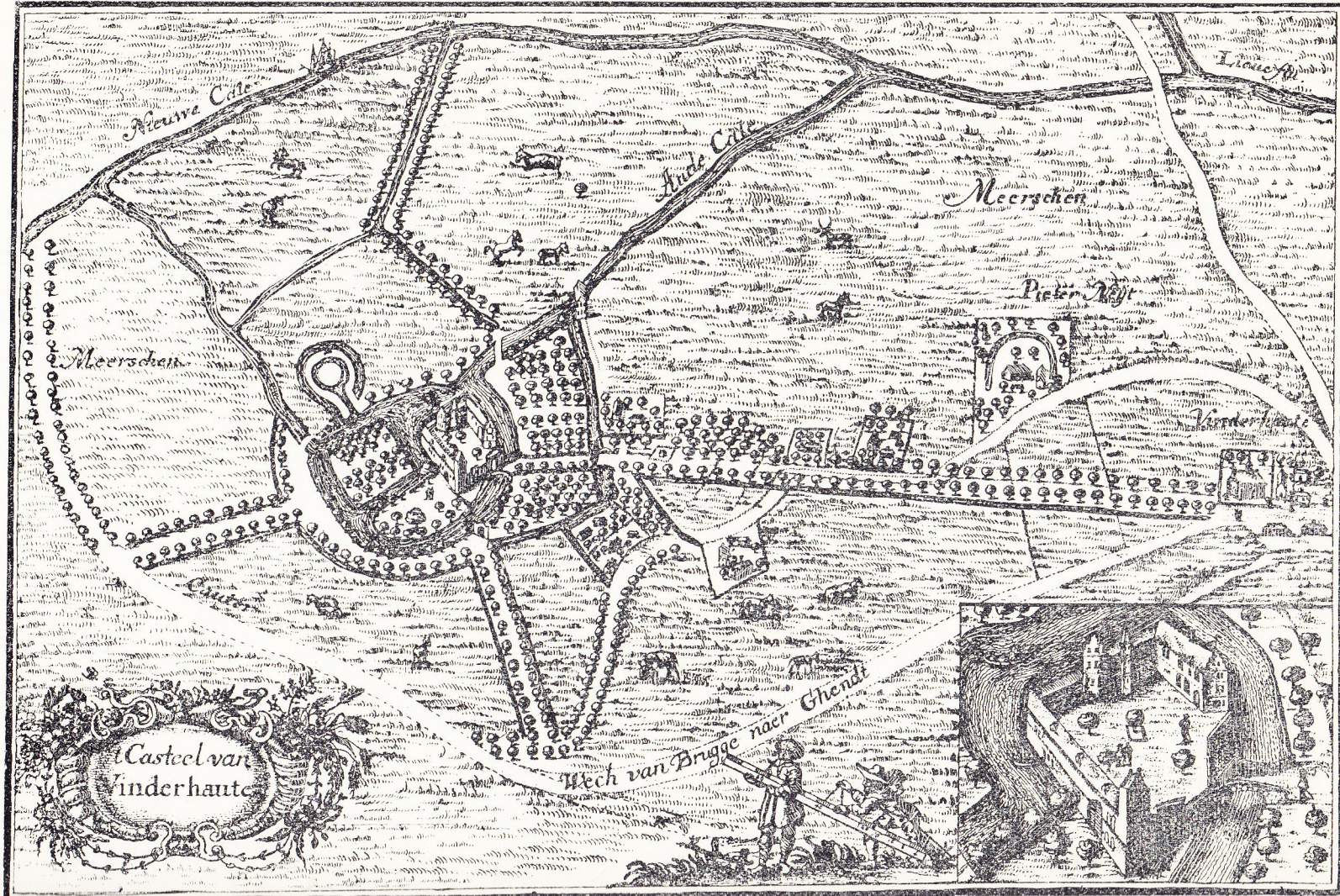
» » » 1860, — 600 »
 » » » 1885, — 641 »
 » » » 1890, — 660 »
 » » » 1910, — 910 »

Vinderhoute. — Le château de Schouwbroeck était, en 1550, la propriété de Barthélemy de Bisschop. D'après un acte notarié, Schouwbroeck appartenait, à la fin du XVII^e siècle, à messire J.-B. d'Hane, seigneur de Poelvoorde, Nieuwlande, Eekhove, Duffel, etc., et, après lui, passa à Maximilien d'Hane, son frère, époux de Marie-Sarah Newton. Le château a été entièrement reconstruit en 1894.

VINKHEM, comm. de la prov. de Fl. Occ., sit. sur la route de Furnes à Ypres; à 7 kil. de Furnes, à 3 kil. d'Isenberge, à 1/2 kil. de Wulveringem, à 5 kil. de Houthem et de Bulskamp.

Population 463 habitants; — sup. 527 hectares. Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Furnes. — Ev. de Bruges.

Sol argilo-sablonneux; — agriculture; bétail.



Vue du château et du village de Vinderhoute, d'après Ant. Sanderus

Eglise du XV^e siècle restaurée; contient une belle œuvre de Van Oost représentant une scène de la vie de saint Eloi, une résurrection de Janssens et une « Adoration des Mages » d'un grand artiste inconnu. Alt. de 8 m. environ au pied de la tour de l'église. Anciennement *Veigham, Veinhem, Veinchem, Vinghem*, etc.; en 1560, *Vinckem* (Mir. op. dipl.); dict. de Havard *Vinchem*.

L'abbé de Loo obtint, en 1174, l'église de Vinkhem de l'évêque de Thérouanne, — jusqu'à la Révolution.

Le 15 août 1566, le temple fut saccagé par Jan Mispelbal, de Houthem, et Ghislain Baillie, de Hond-schoote.

Population en l'année 1876, — 824 habitants.

» » » 1890, — 610 »

» » » 1910, — 460 »

1914-18. Ce village a beaucoup souffert de la guerre.

VIRELLES, commune de la prov. de Hainaut; à 36 kil. de Thuin, à 2 kil. de Chimai, et à 205 m. d'altitude au seuil de l'église.

Population 630 habitants; — sup. 1,828 hectares.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Chimai. — Ev. de Tournai.

Terrain irrégulier; sol argileux, calcaire; — agriculture.

Cours d'eau: l'Eau-Blanche, affl. de l'Eau-Noire; étang, très poissonneux, de 115 hectares.

Eglise du XVIII^e siècle.

Le village fut donné au monastère de Maubeuge, par sainte Aldegonde, en 673. La *villa* de Virelles y est citée comme faisant partie du pays de Lomme ou de Namur. — En 1640 et en 1736, les troupes françaises pillèrent la localité.

Tombeaux romains; statuette en bronze. Au hameau Ferrières, poteries et monnaies romaines.

La seigneurie de Virelles a appartenu aux familles de Sars, de Bourlers, de Jacquier, de Maelcamp dit Malcamps.

Ancienne juridiction: — Comté de Hainaut, prévôté de Beaumont. En 1445, une partie en fut détachée et annexée à la seigneurie de Chimai du consentement du duc de Bourgogne. Diocèse de Cambrai, décanat de Chimai. Collateur, le chapitre de Maubeuge, désigné par sainte Aldegonde en 673.

Virella, 673; *Virele*, 1219; *Verelles*, 1400.

Population en l'année 1815, — 385 habitants.

» » » 1840, — 608 »

» » » 1890, — 570 »

» » » 1910, — 630 »

VIRGINAL-SAMME, comm. de la prov. de Brabant, sit. sur la pente d'une colline; à 12 kil. de Nivelles, à 7 kilom. de Quenast, à 4 1/2 kil. d'Ittre et d'Oiskerque.

Population 2,252 habitants; — superficie 775 hectares.

Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Nivelles. — Archev. de Malines.

Terrain très accidenté; sol limoneux et sablonneux; — agriculture. — Papeteries; fabriques de

zinc, et de feutre.

Cours d'eau: du S. au N., la Sennette; ruisseaux.

La tour de Hasquemont, ancienne construction ayant servi de forteresse et se composant de deux bâtiments contigus. — A Fauquez était jadis un château féodal, ancienne propriété des de Rohan. — Bois de 65 hectares environ.

Versenal, *Virginal*, *Verginau* ou *Verzenault*, était une franchise ou terre franche, libre de tailles, de gabelles ou impositions quelconques. Elle était bornée au N., à l'E. et au S. par la seigneurie de Samme, et à l'O. par celle de Hennuyères. — Le village de Virginal remonte à une haute antiquité. Les médailles,

les tuiles à rebord, les vases en terre cuite, et d'autres objets en bronze qu'on y a trouvés ne peuvent laisser de doute sur l'existence dans cet endroit de plusieurs habitations gallo-romaines.

La terre de Virginal faisait partie du patrimoine que Waubert III, comte de Hainaut, donna vers l'an 573 à sa fille sainte Amelberge. Cette dame ayant épousé le comte Witger, seigneur de Condé, en eut trois enfants, dont sainte Reinelde. Celle-ci légua tous ses biens, vers 655, à l'abbaye de Lobbes, dans lesquels était comprise la terre de Virginal.

Dans la suite l'abbé de Lobbes nomma un seigneur avoué pour garder les droits de son abbaye à Virginal; mais insensiblement ces avoués s'y attribuèrent plusieurs droits seigneuriaux et s'arrogèrent le titre de seigneurs. De manière que la juridiction se trouva partagée entre les seigneurs primitifs et les seigneurs avoués.

La haute, moyenne et basse justice compétait par indivis aux deux seigneurs; mais l'exécution de la haute justice ou le coup d'épée appartenait privativement au seigneur avoué. Le pilori se trouvait près du bois de Hennuyères, à l'endroit qui porte encore le nom de Bruyère de la justice.

La seigneurie de Virginal appartint successivement aux maisons: de Virginal, d'Enghien, de Faucuwez, de Harchies, de la Viesville, de Herzelles.

Virginal-Samme. — En 1808, la commune de Virginal fut considérablement agrandie par la réunion de la commune de Samme, décrétée par l'empereur Napoléon, le 22 janvier.

Avant la révolution française, Samme faisait partie de la communauté d'Ittre et était un apanage du prévôt du chapitre des chanoines nobles de Nivelles, qui y établissait sept échevins, et y possédait plusieurs droits seigneuriaux et des revenus considérables. La haute justice et le tiers des amendes appartenaient au mayeur, qui relevait la mairie du prévôt comme seigneur primitif. Les seigneurs d'Enghien et de Faucuwez étaient seigneurs avoués de Samme, et recevaient aussi le tiers des amendes.

De temps immémorial la franchise de Virginal eut ses armoiries particulières qui lui avaient été concédées par l'abbaye de Lobbes.

Le 6 octobre 1689, les terres de Faucuwez, Ittre, Samme et Sart, furent érigées en marquisat, sous le nom de Herzelles.

Virginal eut beaucoup à souffrir des guerres, dont les provinces belges furent le théâtre, principalement pendant les XVII^e et XVIII^e s.; de fréquentes prestations militaires furent imposées à la population. — En 1656, après la défaite de l'armée française devant Valenciennes, Virginal, comme presque tout le pays, eut à subir les exactions de ces troupes qui marquaient leur passage par d'horribles traces de dévastations et de brutales violences. Le 16 juillet, les soldats de Louis XIV tombèrent dans Virginal, pillèrent plusieurs maisons et l'église et incendièrent la cure.

Un drapeau d'honneur fut remis, en 1831, à la commune de Virginal, pour les services rendus à la cause nationale par la « Compagnie de Virginal », qui tint la campagne pendant 9 mois, et se signala par son courage, son patriotisme et son dévouement.

Alt. de 121.36 m. au seuil de l'église de Virginal.

Population en l'année 1816, — 1,112 habitants.

» » » 1840, — 1,266 »

» » » 1890, — 2,050 »

» » » 1910, — 2,250 »

VIRTON, ville de la prov. de Luxembourg, sit. sur le penchant d'une colline, vers la frontière belge-française; à 26 1/2 kil. d'Arlon, à 1 1/2 kilom. de Saint-Mard, et à 232 m. d'alt. (au seuil de l'église).

Population 2,819 habitants; — sup. 1,515 hectares.

Ch.-l. d'arr. adm.; arr. jud. d'Arlon; ch.-l. de canton de justice de paix. — Evêché de Namur.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME SECOND

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1925